

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le **03 OCT 2026**

DECRET N°26 - 26-112/PR

Portant nomination du Conseiller du
Président de l'Union des Comores, chargé
des Finances

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°25-140/PR du 12 décembre 2025, portant révision de l'organisation des services de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°09-017/PR du 07 mars 2009 fixant le cadre organique de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°26-030PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur AHMED DJAFFAR est nommé Conseiller du Président de l'Union des Comores, chargé des Finances.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores, et communiqué partout où besoin sera.


AZALI Assoumani
